



Centre
Adaptation et de
Redynamisation au
Travail de Châtellerault

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

ASSEMBLEE GENERALE

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION :	2
1. LE CADRE D'INTERVENTION DU CART	3
1.1. Rappel des missions du CART	3
1.2. Rappel des objectifs généraux	3
1.3. Rappel des objectifs par services	4
1.4. Le public accueilli	5
1.5. Les capacités du CART	5
1.6. Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner	6
2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	7
2.1. L'organigramme fonctionnel 2016	7
2.2. Les moyens matériels	7
2.3. Les Budgets et les origines des financements	8
3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016	13
3.1. Le personnel du CART	13
3.2. Les stagiaires du CART	14
3.3. Les faits marquants 2016	18
4. LES PERSPECTIVES - CONCLUSION	19

INTRODUCTION :

Finalité du CART de Châtelleraut : accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Les CART ont eu les résultats de leur évaluation externe et ont construit leur programme des améliorations et leur planification.

L'année 2016 a été marquée, en fin d'année, par la rédaction du projet d'établissement. Les équipes de l'établissement se sont mobilisées pour réfléchir sur les forces, faiblesses et pistes d'amélioration de leurs pratiques professionnelles au bénéfice des usagers du CART.

1. LE CADRE D'INTERVENTION DU CART

1.1. Rappel des missions du CART

Le CART de Châtelleraut a été créé en 1974 par l'Association Educative la Sagesse Pont-Achard et à compter du 1er janvier 1977, la gestion des CART de Poitiers et de Châtelleraut a été transmise à l'ADSEA 86. Depuis leur création les CART sont financés sur l'enveloppe budgétaire affectée aux Centres d'Aide par le Travail devenus en 2002 les Etablissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT) ; cependant les CART ne sont pas des ESAT puisqu'ils ne disposent pas de secteur de production et de commercialisation ni de garantie de ressources pour les usagers.

Le CART accueille des jeunes adultes, hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Vienne et des départements limitrophes, pour une prise en charge de trois ans voire trois ans et dix-huit mois, si besoin est en post-cure. Le CART propose pour ce public un accompagnement global, dans un processus d'apprentissage de l'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de permettre à ces personnes de vivre en situation d'autonomie dans leur propre logement, de constituer une vie sociale et, pour ceux qui le peuvent, de trouver une place dans le monde du travail ou de l'activité.

1.2. Rappel des objectifs généraux

Article L 344-1-1 du CASF : « Les établissements ou services qui accueillent ou accompagnent les personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social »

Les stagiaires accompagnés par le CART construisent progressivement un projet d'autonomie sociale et professionnelle sous la responsabilité du personnel qualifié (éducateurs spécialisés, éducateurs et moniteurs techniques spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs, éducateurs sportifs, psychiatre et psychologues, assistants de service social...).

L'accompagnement global de redynamisation des stagiaires repose sur des activités de médiation à visée psycho éducatrice.

Cet accompagnement s'appuie sur les interactions dans les différents champs d'intervention :

- hébergement au plus près du milieu social ordinaire en colocation ou en appartements individuels, gérés par leurs occupants sous la responsabilité d'éducateurs et permettant l'expérimentation de l'autonomie des stagiaires,
- ateliers de remobilisation socioprofessionnelle,
- élaboration d'un projet professionnel approprié au stagiaire,
- stages en entreprises,
- expériences à l'extérieur de l'établissement (favorisant l'échange et le lien social),
- appropriation du temps libre.

Evaluation et soutien psychologique.

Suivi médical.

Un service de Post Cure relais permet la consolidation et la validation des acquis en milieu de vie ordinaire.

1.3.Rappel des objectifs par services

Service hébergement

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu.
- Une période de transition dans des appartements collectifs sur la ville.
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite.
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.

Service de réadaptation sociale

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support :

- Un atelier accueil pour faciliter l'adaptation du jeune dans son groupe, dans l'institution et dans la cité.
- Un atelier école/démarche.
- Un atelier d'économie sociale et familiale.
- Une activité d'entraînement à la mobilité géographique (déplacement en cyclomoteur, code de la route).
- Des activités physiques et sportives.
- En outre le CART offre un service animation pour le weekend.

Service de remobilisation professionnelle

Il offre :

- Des ateliers professionnels proposant des apprentissages techniques dans différents secteurs (nettoyage, hygiène des locaux, cuisine, blanchisserie, espaces verts, menuiserie).
- Des stages individualisés en entreprises avec un suivi et des évaluations régulières.
- Un accompagnement à l'orientation professionnelle, à la recherche et à la stabilisation d'un emploi.

Service social et médico-psychologique

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers.
- Un travail avec les familles.
- Des entretiens d'aide.
- L'élaboration du projet de soins lié au projet éducatif.

1.4. Le public accueilli

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes, diversifiées et d'étiologies plurifactorielles. On y retrouve cependant certaines caractéristiques :

- **des troubles cognitifs**

Il s'agit de difficultés portant sur certains aspects des compétences intellectuelles ne renvoyant pas forcément à un déficit intellectuel global. La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...) Leurs difficultés peuvent résulter de troubles du développement psychoaffectif liés à des carences affectives précoces, à des dysfonctionnements familiaux pathogènes ou à des troubles de la personnalité avérés. Ces troubles sont très fréquemment responsables de troubles instrumentaux : troubles du langage oral et ou écrit, dyspraxie. Ils génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

- **des troubles psychologiques**

Tels que l'immaturation psychoaffective, des angoisses archaïques d'abandon, une dévalorisation de l'image de soi, une instabilité psychoaffective, des troubles de la relation, une pathologie du lien...

- **il peut exister une pathologie associée**

- psychiatrique

Syndrome dépressif, troubles anxieux, phobiques ou obsessionnels, troubles délirants, troubles du comportement, troubles des conduites. Si nécessaire, un accompagnement vers des soins plus soutenus peut s'effectuer vers des structures hospitalières (hôpital de jour ou CMP).

- organique

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission

- les troubles mentaux non stabilisés,
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui,
- les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...).

Stagiaires : les personnes accueillies au CART sont désignées sous le terme de « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

1.5. Les capacités du CART

L'établissement est agréé pour accueillir 37 personnes :

- 25 stagiaires en réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer,
- 2 stagiaires externes en réadaptation sociale, professionnelle,
- 10 stagiaires en service de suite – Post Cure.

1.6. Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner

Considérer la personne dans une approche globale et singulière

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

Développer les expériences intra et extra institutionnelles

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité).

Accompagner la personne dans une période charnière pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué. Le stagiaire est partie prenante de son parcours, construit avec lui. Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

Proposer un parcours avec un programme par étapes

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes repérantes et des transitions rassurantes pour les stagiaires. La prise de risque est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

Favoriser la cohérence dans la mise en œuvre du projet personnalisé par un travail pluridisciplinaire

Le principe de pluri-référence psychoéducative permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

Concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

Favoriser la constitution d'un groupe d'appartenance

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale. La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

Travailler avec les familles

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individuation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

La direction du CART considère les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, comme ressource essentielle à la réussite des missions.

2.1.L'organigramme fonctionnel 2016

Nombre de salariés : 23,51 ETP, pour 27 personnes.
HEBERGEMENT : 10,71 ETP.
RSP + PC : 12,80 ETP.

- **2 Personnels de direction** : directeur et chef de service
- **18 Personnels éducatifs** : éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteur d'atelier, conseillère en économie sociale et familiale, animatrices sportives, animateur.
- **2 Personnels des services généraux** : agent de maintenance et surveillant de nuit qualifié.
- **2 Personnels administratifs**: technicien qualifié et agent administratif principal
- **3 Personnels sociaux, médicaux et paramédicaux** : assistant social, médecin psychiatre, psychologue.

2.2.Les moyens matériels

Le CART de Châtellerauld est un établissement situé en zone urbaine. Il présente la particularité d'avoir plusieurs pôles d'activités répartis sur la ville.

- Un pôle administratif dans le quartier de la plaine d'Ozon au 2 rue Georges Rouault comprenant la direction, les services administratifs, le service social, le service Post-Cure et une salle de réunion. Un local en cave que nous utilisons pour l'archivage de nos dossiers.
- Plusieurs bâtiments situés Avenue Camille Pagé abritent les ateliers : Entretien des locaux, Espaces verts, Education manuelle et technique, l'atelier remise à niveau scolaire et l'atelier déplacements, l'atelier APR ainsi que le bureau de la psychologue.
- Un pôle hébergement à la plaine d'Ozon rue Charles Cros, où se trouvent les bureaux du service hébergement, le bureau du médecin psychiatre, une salle de réunion, l'espace foyer pour les stagiaires et quatre appartements.
- Un appartement de fonction pour les astreintes de nuits de semaine.
- Un appartement D7 avec les bureaux du service animation, de l'atelier Art de la table, de l'activité salon de coiffure et d'une chambre destinée au veilleur de nuit du WE.
- Deux appartements dits « de Transition ».
- Trois logements individuels dits « Front de Vienne » et deux appartements rue Coubertin, zone sud de Châtellerauld

- Il y a également un logement de type F3 situé aux Couronneries à Poitiers et une maison individuelle à Châtellerauld dont un studio indépendant qui est mis à disposition à certains stagiaires en fonction de leurs projets et demandes.

Cette pluralité de lieux répond à plusieurs objectifs concernant les usagers elle les oblige par exemple à se repérer dans la ville, à utiliser les moyens de transports collectifs. Par ailleurs, cela contribue à rompre avec le fonctionnement institutionnel que la plupart d'entre eux ont connu, enfin les lieux d'activités de jour et ceux d'hébergement sont clairement identifiés et différenciés.

2.3. Les Budgets et les origines des financements

Le service de jour redynamisation et postcure, financement ARS

a) Présentation des données d'activité :

L'établissement est agréé pour accueillir 37 personnes :

- 25 jeunes adultes en réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer pour 3 ans
- 2 jeunes adultes en externat, soit uniquement sur la réadaptation sociale sur 3 ans.
- 10 jeunes adultes peuvent être, à la suite de la prise en charge des trois ans, être suivis sur le service post-cure pendant 18 mois.

Nous avons réalisé 8 582 journées sur la section de la redynamisation sur l'année 2016 pour un prévisionnel de 8 620 journées. Nous avons donc 38 journées d'absence sur l'ensemble de l'année pour l'ensemble du public accueilli sur les temps de journées.

En 2016, nous avons eu 6 admissions pour 5 sorties, ce qui représentent une file active de 37 personnes.

Le service post-cure a accompagné 14 personnes en file active avec 5 entrées et 9 sorties en 2016

b) Présentation simplifiée du compte de résultat

Analyse des écarts par groupe de dépenses 2015/2016

Analyse Globale	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Ecart (2016-2015)	Ecart % (Ecart/2015)
G I	29 702,86 €	34 297,80 €	4 594,94 €	15,47 %
G II	611 032,73 €	610 652,55 €	- 380,18 €	- 0,06 %
G III	114 246,32 €	112 112,40 €	3 365,06 €	3,09 %
Total Charges	754 981,91 €	757 062,75 €	2 080,84 €	0,28 %
Total Produits	772 789,46 €	726 610,43 €	- 46 179,03 €	- 5,98 %
Résultat comptable	17 807,55 €	- 30 452,32 €		
Reprise de résultat	20 600 €	16 052,33 €		
Congés payés neutralisés	1 472,93 €	- 15,85 €		
PIDR calculées neutralisées	4 574,00 €	11 891,06 €		
Résultat administratif	44 454,48 €	- 2 524,78 €		

c) Rappel des principaux faits ayant eu un impact financier en 2016.

Le résultat administratif est déficitaire de - 2 524,78 €.

Nous avons réussi à maintenir un équilibre entre le budget alloué et les dépenses réalisées, malgré le déménagement des bureaux administratifs et un changement de la direction d'établissement sur le deuxième semestre 2016.

d) Investissements

Les opérations d'investissements autorisées en 2016 s'élèvent à 17 000 €.

Le montant des opérations d'investissements réellement effectuées est de 3 835,60 €, soit une différence de 13 164,40€ par rapport au budget autorisé.

La réception tardive du budget 2016 ne nous a pas permis de réaliser l'ensemble des investissements en temps et en heures.

Analyse des investissements réalisés

Achat	Coût	Durée
Mobilier	798,60€	5 ans
Atelier cuisine	1 269,95€	5 ans
Atelier autonomie	542,13€	5 ans
Informatique	1224,92€	3 ans
Total	3 835,60€	

Le service hébergement, financement DGAS

a. L'activité du service

En 2016, nous avons eu 6 admissions pour 5 sorties, ce qui représentent une file active de 37 personnes.

b. L'explication globale du résultat

Les services de la DGAS du département de la Vienne ont modifiés en 2016 la procédure de facturation du prix de journée des foyers d'hébergement CART. L'activité est facturable dorénavant en nuitées de présence et d'absence à taux plein et en nuitées d'absence à taux réduit.

Ce nouveau mode de calcul des tarifs a été mis en place à compter du 1^{er} janvier 2016.

c. Résultat d'activité

Nombre de journées prévues : 9 150 nuitées. Facturées : 8 910 nuitées soit 240 nuitées en moins.

Prix de journée au 1^{er} janvier 2016 :

• Tarif taux plein	89,97€
• Tarif taux réduit (absence pour convenance personnelle)	80,97€
• Tarif taux réduit (absence pour convenance hospitalisation)	71,97€

Prix de journée au 1^{er} mai 2016 :

• Tarif taux plein	80,00€
• Tarif taux réduit (absence pour convenance personnelle)	71,00€

- | | |
|---|--------|
| • Tarif taux réduit (absence pour convenance hospitalisation) | 62,00€ |
|---|--------|

Ce nouveau règlement départemental d'aide social (RDAS) de la Vienne est applicable à l'ensemble des départements d'origine des stagiaires à l'exception des départements 37 et 49.

Les 240 nuitées non facturées s'expliquent donc :

- 75 nuitées non facturées pour le CG 49 (suivant leur RDAS). L'accord d'aide sociale d'un stagiaire entré en janvier 2016 a été reçue en août et non prise en compte dans le prévisionnel donné pour le budget 2016.
- 160 nuitées non facturées suivant le RDAS du département 37 (maximum 35 nuitées d'absence règlementées facturables par résidents (120 pour le 86) sur l'année civile pour toutes absences supérieures à 72 h)
- Entrée décalée de 5 jours pour un stagiaire.

d. Présentation simplifiée du compte de résultat

Analyse Globale	Exécutoire 2016	Réalisé 2016	Ecart (Réalisé/Exécutoire)	Ecart %
G I	78 996,00€	75 173,22€	-3 822,78€	- 4,84 %
G II	549 630,00€	589 303,48€	39 673,48€	7,22 %
G III	163 419,00€	171 819,40€	8 400,40€	5,14 %
Total Charges	792 045,00€	836 296,10€	44 251,10€	5,59%
Total Produits	792 045,00€	841 892,61€	49 847,61€	6,29 %
Résultat comptable			5 596,51€	
Reprise de résultat			0€	
Congés payés neutralisés			- 1 063,89€	
Reprise PIDR calculées neutralisées			10 911,34€	
Résultat administratif 2016			15 445,61€	

e. Investissements

Achats	Coût
Mobilier	3 825,65€
Electroménager	776,00€
Serveur informatique	4 424,36€
Informatique	786,00€
Camionnette (report 2013)	13 955,68€
Total : 23 767,69 €	

Analyse des investissements réalisés

La camionnette prévu et accordée sur le budget 2013 a été achetée en 2016.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016

3.1. Le personnel du CART

Les mouvements de personnel

Embauche de M Charles Jean-François le 3/10/2016, directeur classe 1 niveau 2, en remplacement de Mme Delage Corinne, démissionnaire

Formations 2016

- **Formations collectives internes 2016**

Analyse de la pratique : 11 séances de 2 h pour 18 personnels de l'équipe inscrits.

Projet d'établissement : 8 journées de formation associant administrateurs, DG, Responsable qualité, Directions, Professionnels et stagiaires du CART pour + de 600 heures.

- **Formations individuelles 2016**

Doucet Pierre – 1 jour ½ - 10h30

Bonneau Patrick – 1 jour ½ - 10h30

Bessière Nathalie - 2 jours – 14h.

Charles Jean François – 2 jours – 14h.

Bigot Juliette – 2 jours – 14h.

- **Actions collectives 2016 (organisées par UNIFAF)**

Parasse Laurent -3 jours – 21h.

Fétis Angélique – 4 jours – 28h.

Stagiaires écoles 2016

Monmirel Christelle –AS 2ème année – A compter du 04/10/2016 soit 3 mois en 2016 – Référente : Sarah Kasdi

Tanneur Louis –ES 2ème année – A compter du 19/09/2016 soit 3 mois ½ en 2016 – Référent : Frédéric Sigogneau

Fargeot Nadia –ME 2ème année – A compter du 26/09/2016 soit 3 mois en 2016 – Référente : Juliette Bigot

Rabille Flora –ES 3ème année – Jusqu'au 05/02/2016 soit 1 mois – Référent : Nicolas Fredefond

Soit 4 stagiaires accueillis sur l'année pour un total de 10 mois ½ sur l'année.

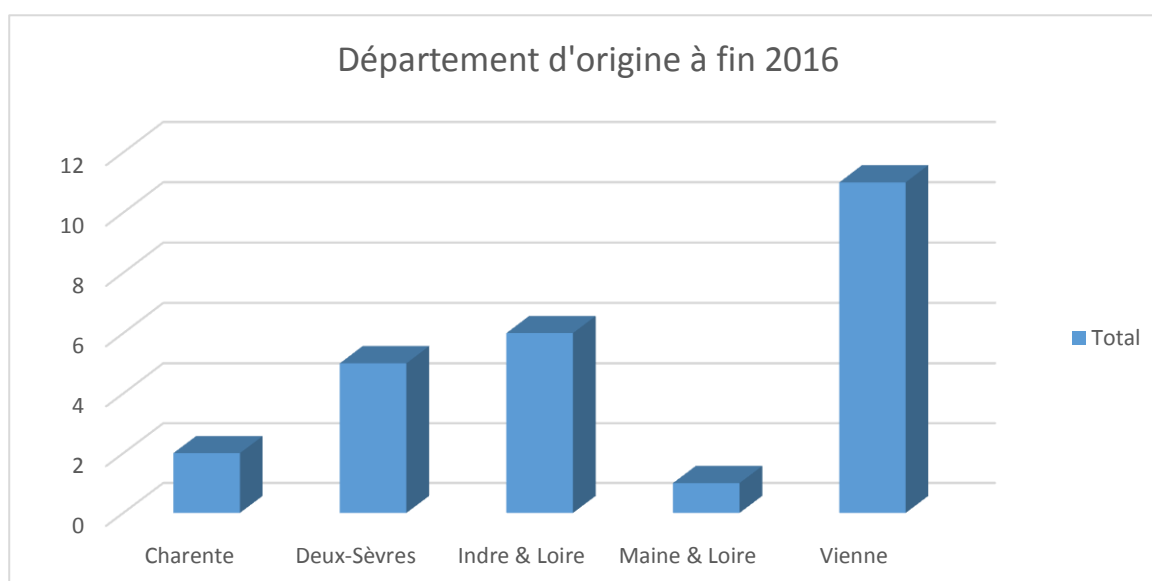
Les absences du personnel 2016

Le nombre de journées d'arrêt maladie en 2016 est de : **586 jours** dont :

- Absences maternités : 60 jours
- Absences accidents du travail : 184 jours
- Absences maladie : 342 jours

3.2. Les stagiaires du CART

Flux et typologie des stagiaires



Le CART a une couverture régionale : sur 25 stagiaires accueillis en 2016 près de la moitié sont originaires de la Vienne, l'autre moitié des départements limitrophes.

Informations diverses sur les futurs stagiaires du CART :

- Nombre de contacts pour candidatures : 89 dont 51 masculins et 38 féminins

- Vienne	65
Indre et Loire	13
Deux Sèvres	4
Charente	3
Maine et Loire	2
Charente Maritime	1
Loiret	1

- 54 personnes ont l'orientation MDPH et 35 ne l'ont pas encore (soit en cours de demande, soit pas encore demandées)
- Les orienteurs : Mission locale 14, Ime 10, Famille 9, ITEP 5, ASE 4, SESSAD 2, MDPH 2, Ulis 1, IEM 1, CHRS 1, Centre de rééducation professionnelle 1, mandataire judiciaire 1
- Visite de préadmission de deux jours : 16 programmées dont 1 qui ne s'est pas présentée
 - Admis par la direction : 12
 - Ajournées par la direction : 3
- Refusées : 4 (motifs : troubles psy non stabilisés, profil ESAT ou SAVS)
- Sans suite après un 1^{er} contact : 39

Informations diverses sur le service postcure du CART

- Activité

Nombre de personnes accueillies	Nombre de femme	Nombre d'homme
14	7	7

Nombre d'entrées 5	Nombre de sorties 9
1 en janvier	4 en mars
4 en septembre	2 juillet
	1 octobre
	1 Décembre

Trois personnes ont mis fin à l'accompagnement proposé par le service de suite avant la fin des 18 mois pour des raisons professionnelles. Ils ont intégré un ESAT avec un accompagnement SAVS ou SAMSAH.

- Logement

Les personnes accueillies par le service de suite vivent toute sur leur propre logement .

Nombre de personnes vivant à Châtelleraut	Nombre de personnes vivant dans une autre ville	Nombre de personnes vivant en couple	Nombre de personnes vivant seul
13	1	12	13

1 personne bénéficie d'un soutien dans l'entretien de son logement. Une aide ménagère du CCAS de Châtelleraut intervient à son domicile 2 fois par semaine.

- Emploi-Formation

Une aide est apportée pour l'élaboration du projet professionnel, la recherche d'emploi, la rédaction des CV et lettre de motivation. L'accompagnement proposé se fait en collaboration avec les différents acteurs œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Inscription pôle emploi	Suivi Mission Locale	Orientation milieu protégé	Orientation milieu ordinaire
8	14	7	7

.1. Stages

Nombre de personne ayant réalisé un stage	En milieu ordinaire	En ESAT
5	2	5

Pour deux personnes les stages ont débouché sur un emploi en ESAT, pour une sur des contrats à durée déterminée de moins d'un mois et pour l'autre sur une entrée à l'Ecole de la Deuxième Chance.

.2. Formations

Nombre de personnes ayant bénéficiées d'une formation	ACLEF (Association Calcul Lecture Ecriture Formation)	AGEFIPH Mosaïque formation "Immersion en entreprise en milieu ordinaire"	Ecole de la Deuxième Chance
4	2	1	1

Aucune des personnes accueillies n'a accédé à une formation professionnelle qualifiante durant l'année 2016.

.3. Emploi

Nombre de personnes ayant travaillées durant l'année	Milieu ordinaire de travail	Milieu protégé
10	6	4

Type d'emploi et de contrat pour les personnes ayant travaillées en milieu ordinaire de travail

- 3 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion dans Les Chantiers d'Insertion. 2 AUDACIE et 1 BIO SOLIDAIRE.
- 1 Emploi avenir à l'Ecole primaire de Thuré comme agent d'entretien des locaux
- 1 CDD de moins d'un mois

ESAT ayant embauchés des personnes accueillies par le service de suite

- ESAT René JAUD Châtelleraut (86) 1 contrat
- ESAT Essor Poitiers (86) 2 contrats
- ESAT O. RICHER St Maur (36) 1 contrat

Nombre d'accompagnements extérieurs liés à l'emploi : 13

- Rencontre avec les employeurs : 11
 - Visite de structure : 1
 - Présentation des agences d'intérim : 1
-
- La Mobilité

<i>Abonnement au transport urbain</i>	<i>Utilise 1 vélos</i>	<i>Utilise un deux roues motorisés</i>	<i>Formation code de la route</i>	<i>Formation permis de conduire</i>	<i>Possèdent le permis de conduire</i>	<i>Possèdent une voiture</i>
3	2	2	1	1	4	4

2 personnes se déplace essentiellement à pied ou utilise occasionnellement les transports en commun.

Le partenaire privilégié dans le domaine des déplacements est le pôle mobilité de l'ADSEA.

Dans un certain nombre de leur déplacement les usagers du service restent dépendant des professionnels notamment dans les démarches extérieures nécessitant un accompagnement.

- Accompagnement vers le Pôle mobilité : 2
- Achat d'une voiture : 3

- Loisirs occupation du temps libre

7 personnes ont exercé une activité de loisirs dans un club sportif ou une association culturelle durant l'année 2016.

Durant l'année 2016, 5 personnes sont parties en vacances plus d'une semaine, 3 sont parties en famille ou avec la famille, une en camping avec son ami et l'autre à La Guadeloupe.

- Accompagnement vers une activité de loisirs : 4
- Accompagnements extérieurs vers l'organisation de vacances ou de loisirs : 3

Les stagiaires ont une nouvelle fois, bénéficié d'aides aux vacances ANCV qui leur ont permis de réaliser des projets de séjours individualisés. Ceci est un élément majeur pour l'organisation des vacances.

Vie institutionnelle du CART de Châtelleraut.

Nous avons réalisé 3 conseils à la vie sociale.

L'organisation d'un repas de Noël le 15 décembre 2016, a permis aux stagiaires, aux professionnels du CART et aux représentants de l'association de vivre un moment convivial de détente partagée.

Notre relation à l'association

Les fonctions supports, au service de l'établissement, sont organisées principalement au niveau du siège associatif de l'ADSEA 86.

- La comptabilité et le contrôle de gestion,
- La qualité, la sécurité et le développement,
- La gestion des ressources humaines.

3.3. Les faits marquants 2016

- Déménagement début 2016 d'un atelier et des bureaux administratifs du CART.
- Mise en place des nouvelles modalités de facturation des prix de journée et de reversement de l'AAH avec les services du département.
- Ecriture du projet d'établissement par l'ensemble des professionnels de l'établissement.
- Mise en place d'un plan d'actions commun avec le CART de Poitiers.
- Mise en place d'un partage des données (SharePoint) avec l'association et mise à jour des équipements informatique.
- Début de mise en place et de formation sur le dossier informatisé de l'utilisateur (Syl'age).

4. LES PERSPECTIVES - CONCLUSION

La commande associative concerne la **mutualisation des moyens** et l'amélioration de la collaboration entre les deux Cart.

Les objectifs de direction restent de renforcer la position des CART sur le territoire et donc de les pérenniser, d'adapter les outils à l'évolution des besoins des personnes accueillies, de rendre le modèle CART encore plus lisible.

Afin de mener ce travail de mutualisation des réflexions communes seront à mener sur :

- l'organisation du travail, congés, ouverture de l'établissement.
- le travail sur la mobilité avec le pôle mobilité.
- l'organisation d'ateliers en complémentarité.
- l'unité de la procédure d'admission.
- la sémantique utilisée.
- La mise en commun des outils de la loi de 2002, tout en conservant les spécificités de chaque établissement.
- la définition d'une enquête systématique sur le devenir des anciens.

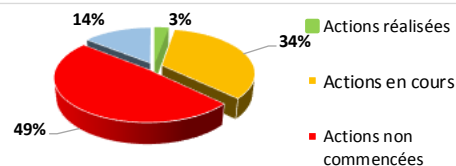
Pour le CART de Châtelleraut, sur le plan des locaux, un projet immobilier est en cour d'étude avec d'autres établissements de l'association. Ce projet doit permettre d'accueillir les stagiaires dans des locaux valorisants, adaptés en termes d'accessibilité et de norme de sécurité.

La feuille de route 2017 se retrouve dans le tableau de suivi qualité ci-après.

TABLEAU DE SUIVI QUALITE 2016

n° FA	Source	Intitulé	Objectifs	Responsable	Actions à mettre en œuvre	Niveau de réalisation	Échéance
1	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Référence au projet associatif</u>	Repondre aux orientations du projet associatif	Direction	Faire le point chaque année dans le rapport d'activité	50%	mars-17
			Partager le projet associatif et porter à la connaissance des salariés ses valeurs morales, éthiques et déontologiques		Remettre le projet associatif à chaque nouveau salarié	Constant	/
2	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Elaboration du projet d'établissement</u>		COVAL	Analyser la cohérence entre PE et projet associatif	80%	févr-17
				COVAL	Analyser la cohérence entre les PE des 2 Carts	80%	févr-17
				Direction	Faire participer l'ensemble des acteurs (stagiaires + pro) des 2 Carts	100%	févr-17
3	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Management de la démarche qualité</u>	Piloter de la démarche qualité	RQ	Nommer un référent qualité au CART	0%	sept-17
			Communiquer et informer sur la DQ	Direction	CR à diffuser à chaque réunion	Constant	/
4	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>La participation des usagers</u>	Effectuer une enquête de satisfaction annuelle	RQ + GTE	Réaliser une enquête de satisfaction	0%	juin-17
			Définir et mettre en place des moyens d'expression et citoyenneté	RQ + GTC	Créer un groupe de travail commun	0%	sept-17
5	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Les outils de la loi 2002-2</u>	Mettre à jour les outils de la loi 2002-2	RQ + GTE	Reviser le livret d'accueil	20%	mars-17
				RQ + GTC	Reviser le règlement de fonctionnement	20%	avr-17
				RQ + GTC	Reviser le contrat de séjour	20%	mars-17
				RQ + GTE	Revoir le Conseil à la vie sociale	50%	févr-17
6	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Promotion de la bientraitance</u>	Prévention de la maltraitance	RQ + GTC	Mettre en place une procédure de signalement des événements indésirables et de faits de maltraitance	90%	
			Gérer les paradoxes	RQ + GTC+ admin	Créer une commission sur la gestion des paradoxes	0%	mai-17
7	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Accueil-Admission</u>		RQ +GTC	Réviser la procédure d'accueil + admission	0%	mai-17

n° FA	Source	Intitulé	Objectifs	Responsable	Actions à mettre en œuvre	Niveau de réalisation	Échéance
8	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Accompagnement individualisé</u>	Proposer un accompagnement individualisé de qualité aux usagers	RQ +GTC	Elaborer le projet personnalisé informatisé du stagiaire avec Sil'Age	20%	févr-17
				RQ +GTC	Développer des apprentissages qualifiants pour les stagiaires	0%	
9	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Adaptation de l'offre de service</u>	Proposer aux usagers des services adaptés à leurs besoins	RQ +GTC	Mettre en place une instance de réflexion sur l'offre de service du CART (en 3 poles: Hébergement, Ateliers et Vie sociale)	0%	
				RQ +GTC	Faire évoluer les projets et l'organisation des services hébergement et animation	0%	
				RQ +GTC	Faire évoluer les projets et l'organisation des ateliers et permettre la qualification professionnelle des stagiaires	0%	
				RQ +GTC	Faire évoluer le projet et l'organisation du service Post Cure	0%	
10	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Ouverture de l'établissement à et sur l'environnement</u>	Ouvrir l'établissement à et sur son environnement	Direction	Mettre en œuvre une politique de communication	0%	
				Direction	Mettre en œuvre une politique d'ouverture	Constant	
				Direction + GTE	Mise en place de coopération avec les familles et/ou représentants légaux	0%	
				Direction + GTE	Formaliser les réseaux	Constant	
				Direction + GTE	Organiser des rencontres régulières avec les partenaires institutionnels	Constant	
				GTE	Inventorier les prestations existantes sur le territoire et définir les modalités d'accès aux services	0%	
11	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Le cadre de vie</u>		GTE	Redéfinir les besoins en locaux pour les services du CART	30%	
				GTE	Revoir les conditions de travail en atelier et la qualité des lieux de vie des stagiaires	30%	
12	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Les ressources humaines</u>		GTC	Adapter l'organisation du travail à l'offre de service	0%	
				Direction	Adapter les compétences du personnel à l'offre de service	0%	
				Direction	Evaluer les conditions de travail des salariés, revoir les fiches de poste	0%	
13	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Hygiène et sécurité</u>		Direction + SE+ RQ	Suivre les obligations réglementaires	20%	
				Direction + SE+ RQ	Travailler sur les modes de contrôle	0%	



Le travail réalisé par les groupes de travail dans le cadre du projet d'établissement, les préconisations de l'évaluation externe, les points perfectibles de l'évaluation interne ont permis d'engager les deux CART dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement mais aussi de modernisation de leur fonctionnement.

D'ores et déjà, conformément au plan d'action du projet d'établissement, plusieurs groupes de travail commun aux deux CART ont été organisés avec la participation active des stagiaires accueillis sur des sujets transversaux comme une sémantique commune, le règlement de fonctionnement ou le livret d'accueil.

**Le Directeur,
Jean François CHARLES**

Avril 2017